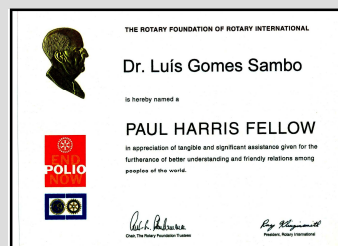


DR LUIS SAMBO HONORÉ PAR LE ROTARY INTERNATIONAL

Le prix Paul Harris Fellow, la plus haute distinction du Rotary International attribué à Dr Luis Gomes Sambo, lui a été remis le mardi 31 août 2010, par M. Jean Richard Bieleu, délégué par le Rotary International comme observateur à la 60^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés en tant que



membre de la Commission Polio Plus pour l'Afrique. Cette distinction vient couronner le travail du Directeur régional de l'OMS dans le cadre du partenariat en faveur de la lutte contre la poliomyélite.

RC60: GUIDE ET CONTACTS IMPORTANTS

CONTACTS TÉLÉPHONIQUES DES MÉDECINS APPROUVÉS PAR LES NATIONS UNIES

- Dr Roland Rizet, Médecin Conseil du personnel du Bureau régional, tél.: 551 139 335 (Cabinet médical installé dans les locaux du Palais du Parlement de la CEMAC)
- Dr Manuel Nguema Ntutumu, tél.: 222 278 701
- Dr Pascual Ndjomo Mbo, tél.: 222 502 809
- Dr Santiago Monte Nguba, tél.: 222 288 989

PERSONNES À CONTACTER À L'OMS

- Dr Gaye Abou Beckr, Représentant, tél.: 222 216 854
- Mme Rebecca Gil, Administrateur, tél. 222 785 741
- M. Santime Kabeya, Administrateur, tél.: 222 658 631
- M. Pierre Lessimi, Services administratifs, tél.: 222 653 304
- Mme Eniko Toth, Conférences et Protocole, tél.: 222 658 377
- M. Collins Boakye, Communication, tél.: 551 139 546
- M. Samuel Ajibola, Presse, tél.: 222 658 696
- M. Abdoulaye Doumbia, Sécurité, tél.: 222 658 651
- Mme Alexandra Lebas, Voyages, tél.: 551 139 312
- Mme Marie-Paule Kaboré, Exposition, tél.: 222 658 608
- Dr Rui Gama Vaz, Coordination du Journal, tél.: 551 113 94 56

ÉVÈNEMENTS ET SÉANCES SPÉCIALES

Judi 2 septembre:

- Séance spéciale de l'Alliance GAVI: "Le point sur les politiques et modalités nouvelles et révisées de l'Alliance GAVI".

Vendredi 3 Septembre:

- Panel discussion: Accès universel aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence (document AFR/RC60/PD/1)

RESTAURANTS

- Candy (+240 333) 09 34 50
- Hôtel Sofitel (+240 333) 09 00 61 / 222 62 30 90
- Hôtel Tropicana (+240 222) 27 25 70 / 222 27 43 73
- Hôtel Paraiso (+240 333) 09 88 04
- Da Luna (+240 222) 25 44 73

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISoire, 4^{ème} JOUR : Jeudi, 2 Septembre 2010

09:00-09:30	Point 8	Information
	Point 8.1	Rapports d'audit interne et externe de l'OMS (document AFR/RC60/INF.DOC/1)
	Point 8.2	Rapport relatif au personnel de l'OMS dans la Région africaine (document AFR/RC60/INF.DOC/2)
09:30-10:00	Point 9	Rapport du Groupe spécial régional sur la prévention et la lutte contre les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits dans la Région africaine de l'OMS (document AFR/RC60/16)
10:00-10:30		Pause-café
10:30-11:30	Point 9 (suite)	Rapport du Groupe spécial régional sur la prévention et la lutte contre les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits dans la Région africaine de l'OMS (document AFR/RC60/16)
11:30-12:30	Point 10	Budget Programme de l'OMS pour 2012-2013 (document AFR/RC60/17)
12:30 - 14:00		Pause-déjeuner
14:00-14:30	Point 10 (suite)	Budget Programme de l'OMS pour 2012-2013 (document AFR/RC60/17)
14:30-16:00	Point 11	Le financement futur de l'OMS (document AFR/RC60/18)
16:00-16:30		Pause-café
16:30-17:30	Point 13	Corrélation entre les travaux du Comité régional, du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé (document AFR/RC60/19)
	Point 14	Dates et lieux des soixante et unième et soixante-deuxième sessions du Comité régional (document AFR/RC60/20)
17:30		Fin des travaux du 4^{ème} jour

EXPOSITION RC60

Les stands de l'exposition, situés au deuxième sous-sol près du lieu de la pause-café, seront ouverts pendant toute la durée de la session.

Les articles suivants seront exposés: publications, autres documents médicaux, affiches, etc. du Siège, du Bureau régional et des bureaux de pays de l'OMS.

L'Association des Tradipraticiens de Guinée équatoriale organisera une exposition sur la médecine traditionnelle pendant le Comité régional.



60^{ème} SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE



JOURNAL

Publié en anglais, espagnol, français et portugais

N° 3

Disponible sur l'Internet à l'adresse suivante: <http://www.afro.who.int>

1^{er} septembre 2010

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISoire 3^{ème} JOUR : Mercredi, 1^{er} Septembre 2010

09:00-10:45	Point 7.4	Cancer du col de l'utérus dans la région africaine: situation actuelle et perspectives (Document AFR/RC60/6)
	Point 7.5	Renforcement des systèmes de santé: Amélioration de la prestation de services de santé au niveau du district, et de l'appropriation et de la participation communautaire (Document AFR/RC60/7)
10:45 - 11:15		Pause-café
11:15-12:45	Point 7.6	Drépanocytose: Une stratégie pour la Région africaine de l'OMS (document AFR/RC60/8)
	Point 7.7	Tuberculose à bacilles multirésistants et tuberculose à bacilles ultrarésistants dans la Région africaine: Analyse de la situation, enjeux et perspectives (document AFR/RC60/10)
12:45-14:00		Pause-déjeuner
14:00-15:00	Point 7.9	Crise financière mondiale: Implications pour le secteur de la santé dans la Région africaine (document AFR/RC60/12)
15:00-15:45	Point 7.10	Épidémies récurrentes dans la Région africaine: Analyse de la situation, préparation et riposte (document AFR/RC60/9)
15:45-16:15		Pause-café
16:15-17:15	Point 7.11	Préparation et riposte aux situations d'urgence dans la Région africaine: Situation actuelle et perspectives (document AFR/RC60/11)
17:15-19:00	Point 7.12	Document cadre du Fonds africain pour les urgences de santé publique (document AFR/RC60/13)
19:00		Fin des travaux de la journée

DR LUIS SAMBO HONORÉ PAR LE ROTARY INTERNATIONAL



(de gauche à droite: Dr Sambo, M. Bieleu, Prof. Iloki, Dr Rizet)

SOMMAIRE	Page
Points saillants du Rapport annuel du Directeur régional de l'OMS	2
Extraits de l'intervention de l'invité spécial	2
Extraits de l'interview du Ministre de la Santé de l'Éthiopie	3
Cérémonie de remise des prix de l'OMS	3
Dr Luis Sambo honoré par le Rotary International	4

POINTS SAILLANTS DU RAPPORT DU DIRECTEUR RÉGIONAL

Le Directeur régional, Dr Luis Gomes Sambo, a présenté au Comité régional, le rapport sur les activités de l'OMS dans la Région africaine pour le biennium 2008-2009, le premier dans la mise en oeuvre du Plan stratégique à moyen terme de l'OMS qui définit les orientations stratégiques de l'Organisation pour la période 2008-2013.

Le Directeur régional a informé le Comité que l'OMS travaille sans relâche avec les gouvernements des États Membres de la Région africaine pour renforcer leur intérêt sur les questions de santé et leur engagement à financer le secteur de la santé. Le rôle de chef de file de l'OMS dans le secteur de la santé a été renforcé au niveau des pays, et son administration a été améliorée avec la consolidation de sa politique de décentralisation, et avec l'engagement et l'expansion des partenariats stratégiques pour la santé, conformément aux principes de la Déclaration de Paris.

Dr. Sambo a déclaré qu'au cours du biennium, l'état de santé des populations de la Région a continué d'être préoccupant. La plupart des pays n'avaient pas fait suffisamment de progrès dans la réalisation des cibles des OMD. La Région a continué à supporter le fardeau élevé des maladies transmissibles et non transmissibles. Certains États Membres ont connu des flambées de maladies. La capacité des États Membres à se préparer et à réagir aux urgences a été renforcée, la rapidité et la qualité de la riposte s'étant améliorées. La mise en oeuvre des stratégies de lutte contre la rougeole dans la Région africaine a abouti à la réduction de 92% des décès dus à cette maladie en fin 2008, selon les estimations. Toutefois, certains pays ont fait face à des contraintes pour maintenir la performance des services de vaccination.

Le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme sont demeurés des problèmes de santé publique importants au cours du biennium. Des outils normatifs ont été mis au point pour intensifier les interventions de lutte contre le VIH/sida et le paludisme et mettre en oeuvre la stratégie Halte à la tuberculose. L'accès à la prévention, au traitement et aux soins en matière de VIH/sida s'est amélioré et au moins cinq pays ont atteint la cible de l'accès universel pour la prévention de la transmission de la mère à l'enfant. La couverture des services de prévention de la transmission mère-enfant (PTME) a augmenté pour atteindre 45%. Les pays ont bénéficié d'une assistance pour avoir accès aux antituberculeux par l'intermédiaire du Dispositif mondial de financement des médicaments.

Les maladies non transmissibles demeurent un problème de santé publique. L'Appel à l'action de Nairobi en 2009 pour combler le fossé de la mise en oeuvre en matière de Promotion de la santé et l'Appel à l'action de Maurice pour la surveillance du diabète, des maladies cardio-vasculaires et autres maladies non transmissibles sont des opportunités pour alléger le fardeau sans cesse croissant des maladies non transmissibles dans la région.

POINTS SAILLANTS DU RAPPORT DU DIRECTEUR REGIONAL (suite)



Le Directeur régional a également indiqué que la Région africaine continue de présenter la mortalité maternelle, néonatale et des enfants de moins de cinq ans la plus élevée, estimée respectivement à 900 décès pour 1000 000 naissances vivantes, 45 décès pour 1000 naissances vivantes et 145 décès pour 1000 naissances vivantes. Le lancement par la Commission de l'Union africaine de la Campagne accélérée pour la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA) et l'adoption de la résolution du Comité régional sur la santé de la femme dans la Région africaine sont certaines des actions visant à répondre à la situation préoccupante de la santé maternelle.

Dr. Sambo a indiqué que la faiblesse des systèmes de santé nationaux de la Région est demeurée préoccupante au cours du biennium. Les États Membres ont continué d'être confrontés aux défis liés à l'insuffisance des ressources financières et humaines et à l'accès limité à des produits médicaux essentiels et aux technologies, notamment les médicaments essentiels, les services de laboratoire cliniques et les services d'imagerie pour les diagnostics. La pénurie des professionnels de la santé a continué d'être aiguë dans la Région, la majorité des pays faisant face à un manque des ressources humaines essentielles pour la santé.

La Première conférence interministérielle sur la santé et l'environnement a adopté la Déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique, qui demande aux gouvernements de mettre en oeuvre 11 actions prioritaires, notamment la création d'une alliance stratégique sur la santé et l'environnement pour relever les défis en matière de santé et d'environnement en Afrique. Des partenariats ont été favorisés avec des organismes bilatéraux et multilatéraux. Cela a conduit à réaffirmer le rôle de chef de file de l'OMS dans les questions de santé, en mettant l'accent sur les pays et en tenant compte de l'efficacité de la dette dans le cadre de la Déclaration de Paris. L'emphase est maintenant placée sur l'appui au démarrage et à la mise en oeuvre de l'UNDAF.

Dr. Sambo a souligné que les principales leçons retenues sont les suivantes: les progrès sur le respect des engagements pris au niveau mondial et régional demandent que les États Membres accélèrent et intensifient les actions; l'appropriation par les pays, la bonne gouvernance et la collaboration multisectorielle sont nécessaires pour la planification et l'offre d'interventions et de services; les ressources financières, le travail d'équipe et des agents de santé bien formés et motivés facilitent la mise en oeuvre; les ressources financières et le contexte mondial en mutation demandent que l'OMS se concentre sur ses principales fonctions et crée des partenariats stratégiques; la dépendance continue de l'OMS par rapport aux contributions volontaires des donateurs doit être résolue en identifiant des sources de financement viables et prévisibles; et la présence d'un personnel technique compétent au sein de l'OMS est primordiale pour que l'Organisation continue d'assumer son rôle de chef de file.

Parmi les domaines prioritaires qui demandent une action urgente de l'OMS, le Directeur régional a cité la nécessité de fournir une orientation en termes de normes et de politiques, ainsi que le renforcement des partenariats et l'harmonisation; l'appui au renforcement des systèmes de santé sur la base de l'approche des soins de santé primaires; la priorité à accorder à la santé de la mère et de l'enfant; l'accélération des actions portant sur le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose; l'intensification de la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles; l'accélération de la réponse aux déterminants de la santé.

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE L'INVITE SPECIAL



Dr Meskerem Grunitzky-Bekele,
Directeur, Equipe interpays,
Afrique de l'Ouest et du Centre

C'est pour moi un très grand honneur de représenter le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, M. Michel Sidibé, à cette soixantième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique. Il m'a chargée de vous transmettre ses sincères et chaleureuses salutations et ses félicitations au Gouvernement de la Guinée Équatoriale pour l'organisation de cette grande rencontre.

Des progrès palpables ont été réalisés en Afrique dans le domaine du renforcement des systèmes et services de santé. Cependant, l'effet conjugué de la pauvreté et des investissements limités en matière de santé, a engendré un fardeau accablant de maladies, notamment le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, la mortalité maternelle et infantile élevée, ainsi que d'autres maladies non transmissibles. C'est ainsi que ces dernières années plusieurs initiatives pour le renforcement des systèmes de santé ont été initiés. En outre, la crise financière et économique actuelle nous recommande de mieux coordonner nos efforts en faisant une utilisation rationnelle des ressources disponibles et à éviter la fragmentation et les duplications.

C'est dans ce contexte, que suite au forum de haut niveau et à la rencontre de Tunis en juin 2006, un mécanisme régional connu sous le nom de l'Harmonisation pour la Santé en Afrique (HHA) a été mis sur pied conjointement par la Banque Africaine de Développement, l'ONUSIDA, l'UNFPA, l'UNICEF, l'OMS et la Banque Mondiale. Ce mécanisme vise à faciliter et appuyer: (i) la planification nationale basée sur les faits, la budgétisation pour un meilleur résultat en matière de santé (ii) l'alignement avec les processus et priorités des pays et l'harmonisation, (iii) l'élimination des obstacles au renforcement des systèmes de santé. L'initiative HHA est en droite ligne avec la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide et avec l'Agenda pour l'Action d'Accra.

Il est important de noter ici, vu le succès de la coordination des ressources techniques et de l'appui aux pays et aux entités régionales parmi les partenaires de l'initiative HHA, beaucoup d'autres partenaires ont exprimé leur volonté de faire partie de cette initiative HHA, tels que le Fonds mondial, le Global Health Workforce Alliance, USAID et d'autres (Tunis 2009).

L'efficacité et la pérennisation de la réponse au VIH/sida dépend largement des succès liés aux efforts du renforcement du système de santé et du développement en général. De même, l'investissement sur le VIH est une porte d'entrée pour le renforcement du système de santé, de l'atteinte de l'accès universel et des OMD.

L'initiative HHA constitue un mécanisme unique et innovateur pour un appui effectif et coordonné aux pays qui méritent d'être renforcés et pérennisés. Le leadership et l'appropriation par des pays et l'engagement soutenu des partenaires à respecter ce mécanisme sont les garants pour sa réalisation.

Permettez-moi avant de finir, de féliciter le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique qui assure la coordination de ce partenariat à travers son Directeur régional, Dr Luis Gomes Sambo, pour son engagement personnel, l'équipe du Secrétariat pour l'efficacité de son travail et tous les membres de HHA pour leur engagement et leur détermination à faire de ce mécanisme un levier pour leurs actions conjointes en Afrique.

ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE D'ETAT DE LA SANTE D'ETHIOPIE

Comment la participation communautaire contribue-t-elle au développement du système de santé de votre pays?

Avant tout, nous avons à voir quelle est la réalité sur le terrain, quels sont les problèmes de santé dans notre pays, notamment dans les zones rurales et de taudis. La plupart des maladies, 60 à 80 % d'entre elles sont des maladies transmissibles qui peuvent être aisément prévenues ou même traitées. Mais l'absence de sensibilisation est le défi majeur et les changements de comportement, la préoccupation majeure.

Nous avons un programme institutionnalisé de services de santé communautaires. Il est doté d'agents de santé féminins formés pendant un an, après avoir obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire. Ils reçoivent de l'information en matière de promotion de la santé, si bien que dans ces services, on s'intéresse à la famille en général et aux mères et aux enfants en particulier. Par la suite, les communautés et les foyers ont recours à des sessions de conversations communautaires comme plate-forme pour recenser les problèmes et proposer des solutions. Parfois, ils sont même engagés dans la construction de postes de santé dans lesquels des agents communautaires fournissent des services. Sans la participation communautaire, il n'y a pas moyen de réaliser un programme sanitaire. Prenez la vaccination, par exemple. Vous pouvez procurer les fournitures, mais si vous n'assurez pas la sensibilisation au sein de la communauté et si les habitants pensent que ce n'est pas utile, comment pourront-ils se rendre dans des postes de santé pour faire vacciner leurs enfants? La participation communautaire est donc la pièce centrale pour améliorer l'état sanitaire de la population et le renforcement des services de santé.

Quels défis font obstacle à l'accès universel aux soins de santé primaires en Afrique?

Si vous parlez de services de soins de santé primaires, l'accès aux communautés peut être envisagé en raison de longues distances à parcourir pour se rendre dans des établissements sanitaires, de situations aggravées lorsque les établissements sanitaires ne sont pas bien dotés en personnel, ni équipés. Cependant, ces établissements ont besoin de l'engagement et de l'appui du Gouvernement et des partenaires pour le développement. Un alignement de la communauté des bailleurs de fonds pour appuyer les infrastructures, telles que constructions est également nécessaire. Si vous n'avez pas d'infrastructures adéquates en place, il n'est pas possible que ces programmes ou services deviennent opérationnels. La communauté des bailleurs de fonds doit appuyer les pays africains en finançant la construction ou des établissements sanitaires, notamment au niveau des soins de santé primaires, de sorte que les communautés puissent avoir un meilleur accès aux services de santé. Bien entendu, l'un des défis les plus importants est le financement.



Dr Kebede WOKRU,
Ministre d'État de la santé, Éthiopie

CEREMONIE DE REMISE DES PRIX DE L'OMS

Chaque année, à l'occasion d'une cérémonie spéciale, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique reconnaît les contributions exceptionnelles apportées par des membres du personnel ou des équipes aux activités de l'Organisation dans la Région au cours de l'année précédente.

Cette année, neuf prix ont été accordés à des membres du personnel et à des équipes dans la Région africaine de l'OMS, c'est-à-dire, cinq prix de membre du personnel remarquable, deux prix d'administrateur remarquable et deux d'équipe remarquable.

Le 30 août 2010, quatre des récipiendaires étaient présents au Palais du Parlement de la CEMAC pour recevoir leur prix du Dr Margaret Chan, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé.

Les récipiendaires sont:

- **Mme Samen Rose Koko,**
Assistante du Représentant de l'OMS au Bureau de l'OMS à Bangui, République de Centrafrique
Prix d'excellence du personnel
- **M. Pascal Mouhouelo,**
Documentaliste, Bibliothèque du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Brazzaville, République du Congo,
Prix d'excellence du personnel
- **Dr Sidi Allel Louazani,**
Conseiller régional, Facteurs de risques, Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Brazzaville, République du Congo,
Prix d'excellence de gestion
- **Dr Oladapo Walker,** Coordinateur de l'Équipe Inter-pays basé à Harare, Zimbabwe,
Prix d'excellence de la meilleure équipe, au nom du Centre de surveillance du choléra du bureau pays de l'OMS à Harare.



De gauche à droite: Dr. Luis Sambo, Dr. Louazani, M. F. P. Obama Asue, Dr. Chan, Mme. Koko, Dr. Walker, M. Mouhouelo